







#### **Contact:**

# **Avant-propos**

Le Responsable de l'Organisation est un acteur majeur du bon déroulement des matchs. Son engagement l'honore, et en retour il doit en assumer les responsabilités.

<u>Art. 610 des Règlements Généraux :</u> tout Groupement Sportif affilié à la FFBB, qui reçoit l'organisation d'un match, est responsable devant elle, des officiels, des joueurs et des spectateurs.

La présence d'un Responsable de l'Organisation est obligatoire quel que soit le niveau de pratique, il doit être majeur et licencié au sein du club recevant qui doit le désigner à l'avance. Il est le garant de la sécurité des personnes, notamment des arbitres. C'est sa mission principale.

Pour être en mesure de mener à bien cette mission, il est important qu'il sache montrer de l'autorité, qu'il ne soit pas contesté au sein du club, qu'il fasse preuve de neutralité, de calme et, avant tout qu'il connaisse son rôle. En cas d'incident, il doit savoir réaliser un rapport qui devra être précis, impartial et honnête.

Ses responsabilités l'engagent avant, pendant et après la rencontre. Il ne doit pas exercer d'autre fonction simultanément.

#### Avant le match, le Responsable de l'Organisation doit,

- être présent au moins 40 minutes avant le match pour ouvrir la salle et les vestiaires.
- préparer la salle de sports afin d'accueillir les joueurs, arbitres et accompagnateurs dans les meilleures conditions (vérifier les normes de sécurité, chaises, descendre les panneaux, table de marque, ballons à disposition).
- accueillir les équipes et les arbitres, leur indiquer les vestiaires et leur fournir les clefs.
- se faire connaître auprès de l'arbitre dès le début et assister au briefing d'avantmatch.
- vérifier que les équipes et arbitres disposent de bouteilles d'eau.
- vérifier le bon fonctionnement du matériel de la table de marque, s'assurer de la présence des personnes désignées pour y officier et du remplissage de la feuille de match avant le début de la rencontre. Il doit être inscrit au dos de la feuille de marque.

Il doit également, en concertation avec l'arbitre, veiller à ce que les temps d'entraînement et l'heure de début de match soient respectés.

#### Pendant le match, le Responsable de l'Organisation doit,

Etre à la disposition de l'arbitre durant tout le match. L'arbitre peut faire appel à lui, il devra être en mesure de gérer la situation. Le Responsable de Salle doit pouvoir calmer un public (injure, détournement d'objet, discrimination...).

Il devra accompagner les joueurs disqualifiés au vestiaire

Même pendant la mitemps, il doit rester à disposition des arbitres et ne pas s'éloigner de la table de marque

Se situer à proximité de la table de marque durant toute la durée de la rencontre

S'assurer de la logistique du match (serpillère, pharmacie, bouteilles d'eau...) Faire preuve de neutralité et éviter les encouragements envers l'équipe locale.

Le Responsable de l'Organisation doit s'assurer au plus tard à la mi-temps que les arbitres ont été indemnisés.

#### Après le match, le Responsable de l'Organisation doit,

Assurer la protection des officiels et ce jusqu'à leur sortie de la salle si besoin

Remettre les feuilles de match aux équipes Proposer
aux
équipes et
officiels
un goûter
ou une
boisson

Etre capable de réaliser un rapport si besoin

### Selon l'organisation interne du club, il pourra être amené à :

- Ranger tout le matériel de salle et l'ensemble du matériel de la table de marque
- S'assurer de l'état des lieux et faire le tour de la salle pour vérifier que tout est en ordre (vestiaires, sanitaires...) et que rien n'a été oublié
- Eteindre les lumières de la salle et s'assurer que les portes d'accès soient fermées

- Quitter la salle en s'assurant être le dernier
- Déposer les clés de la salle, la caisse du bar et la feuille du match chez la personne qui en a la responsabilité (selon l'organisation interne au club)

## **Conseils**

Il est important d'avoir en tête que l'image du groupement sportif auprès des officiels et des équipes visiteuses passe en premier lieu par le Responsable de l'Organisation qui est un interlocuteur essentiel et le garant du bon déroulement du match

Il serait judicieux de pouvoir reconnaître à l'œil nu le Responsable de l'Organisation par le port d'un signe distinctif (brassard, casquette, dossard...)